



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-53640>

Département(s) de publication : **40**

Annonce n° **25-53640**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** VILLE DE DAX

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21400088700015

**Ville :** DAX

**Code postal :** 40100

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 40

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://demat-ampa.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** 25DX074

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Oui

**Nom du contact :** Service de la commande publique

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 10/06/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Exigée

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Critère 1 : Le prix des prestations (40 %) sera jugé en fonction du montant TTC indiqué dans la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) Critère 2 : La valeur technique (50 %) sera appréciée à partir du cadre de mémoire technique (sous-critères 1, 2 et 4), du planning prévisionnel (sous-critère 3) et des fiches techniques (sous-critère 5) et des sous-critères suivants : Sous-critère 1 : les modalités de dépose du revêtement synthétique existant, celles de la reprise et du nivellement fin de la couche de fondation existante et les modalités de pose du revêtement synthétique à installer (15 %) Sous-critère 2 : les modalités de maintenance (opérations de maintenance et d'entretien indispensables pour garantir la conformité aux tests de contrôles périodiques et les modalités et durée(s) de garantie proposée(s) pour toutes les composantes du revêtement synthétique (fournir également le cas échéant le test Lisport XL) à installer avec les exclusions éventuelles (10 %) Sous-critère 3 : cohérence du planning prévisionnel des travaux (10 %) Sous-critère 4 : moyens matériels et humains mis en œuvre pour la réalisation des travaux (10 %) Sous-critère 5 : qualité des produits analysée à partir des fiches techniques fournies pour le sable, les charges organiques et le gazon synthétique (5 %) Critère 3 : Le délai d'exécution (5 %) sera apprécié au regard du délai d'exécution des travaux proposé par le candidat dans son acte d'engagement (délai proposé en jours ouvrés, hors période de préparation). Ce délai ne devra toutefois pas dépasser 25 jours ouvrés (comprenant 5 journées d'intempérie). Critère 4 : Les mesures mises en œuvre pour la protection de l'environnement, noté sur 5 % seront appréciées à partir du cadre de mémoire environnemental décrivant la démarche mise en œuvre pour le recyclage du revêtement synthétique actuel (avec indication, le cas échéant, du nom de la société chargée de réceptionner le revêtement usagé, numéro de SIRET).

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Réfection du revêtement synthétique du terrain de football à 8 (A8) du stade André Darrigade à DAX (40100)

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45454100

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Il s'agit du remplacement du revêtement synthétique existant du terrain de football du stade DARRIGADE, dans le respect des normes et règlements en vigueur. L'ensemble de l'installation devra permettre le classement A8 pour le football. Le terrain de « football à 8 » du Stade Darrigade aussi appelé « demi-synthétique » (58 x 75 m) nécessite un remplacement de son revêtement afin de garantir la sécurité, performance et la durabilité de la pratique. Le nouveau revêtement devra être une moquette synthétique conforme aux normes préconisées pour la pratique du football. Une couche de souplesse sera installée pour assurer la souplesse sous le revêtement synthétique. Le revêtement sera rempli de sable et de matière organique afin de garantir confort de jeu et respect des normes environnementales. Le revêtement devra également être résistant à l'usure et facile à entretenir pour assurer une longue durée de vie et une maintenance simplifiée. Dans la mesure du possible, le projet doit être réalisé dans les délais de l'intersaison pour permettre une réouverture du terrain à la rentrée sportive. Le livrable attendu sera un terrain prêt à l'utilisation, accompagné d'un rapport de conformité aux normes.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Stade André Darrigade, rue d'Aspremont 40100 DAX

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Le délai global d'exécution du marché comprend une période de préparation de 5 jours ouvrés et un délai d'exécution des travaux de 25 jours ouvrés maximum (comprenant 5 journées d'intempérie). Une visite sur site est facultative. Les visites seront organisées pour chaque candidat qui le souhaitera. Pour cela, il faudra contacter au préalable M Jean-Philippe LABORDE au 06 99 70 37 35 ou [jplaborde@dax.fr](mailto:jplaborde@dax.fr) afin d'organiser le rendez-vous. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Il n'est pas prévu de décomposition en lots. En effet, son objet ne permet pas techniquement l'identification de prestations distinctes. Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante : <https://demat-ampa.fr> (référence : 25DX074). La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://demat-ampa.fr> Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec tous les candidats sélectionnés. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> Une procédure de réexamen des conditions d'exécution du marché peut être menée en application des articles L. 2194-1 1° et R. 2194-1 du Code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. L'instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est la suivante : Tribunal Administratif de Pau 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX Tél : 05 59 84 94 40 Télécopie : 05 59 02 49 93 Courriel : [greffe.ta-pau@juradm.fr](mailto:greffe.ta-pau@juradm.fr)

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 13/05/2025